

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Responsabilités à l'égard du prochain, 767. — L'Eglise anglicane et la franc-maçonnerie, 768. — Juifs et Aryens, 768. — Les concussionnaires sous les monarques chrétiens, 768. — M. l'abbé F. Bourgeault V. G. 769. — Un tournoi d'échecs, 771. — Une ère de calamités, 772. — Le Courrier de Saint Antoine de Padoue, 772. — Publications reçues, 772. — L'Irlande depuis 1837, 773. — Correspondance de Rome, 773. — Un petit juif converti par l'Eucharistie, 775. — Histoire du Cap-Santé, 778. — Avis, 782. — Memento hebdomadaire, 782.

Responsabilités à l'égard du prochain

—

Le devoir de travailler au salut du prochain est basé :

1° Sur le commandement de Dieu : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il ne suffit pas d'accomplir à son égard les œuvres de miséricorde corporelle, il faut encore la miséricorde spirituelle.

2° Sur la nature de l'homme. L'homme est fait pour la société, et nous devons profiter de toutes les circonstances pour agir les uns sur les autres par l'influence ou l'autorité.

3° Sur le caractère du chrétien. " Tous les chrétiens, dit S. Paul, sont les membres d'un seul corps dont Jésus-Christ est le chef. " Nous devons donc nous aider à gagner le ciel.

4° Sur le caractère d'enfants de Dieu. Puisque Dieu est notre Père, nous sommes tous frères. Par conséquent il faut agir comme des frères.

5° Sur notre propre intérêt. Nous sommes tous plus ou moins responsables du salut de notre prochain.